

est, sur ces sujets, un professeur et un écrivain d'un mérite reconnu. Les élèves de la faculté des arts ont aussi l'avantage d'assister à une série de conférences données par le professeur Goldwin Smith. Ces conférences ont toujours réuni un nombreux auditoire, et nous espérons qu'elles aideront beaucoup à propager l'étude de cette branche importante.

Le département des sciences appliquées aux arts, organisé depuis l'année dernière seulement, a obtenu un succès encourageant. En outre des dons privés, ce département a reçu du gouvernement de Québec, une légère subvention destinée à l'achat des appareils. Les classes comptent environ trente élèves. Nous avons été privés des services du Dr. Sterry Hunt nommé à l'école de technologie de Boston; il a été néanmoins remplacé, au cours de métallurgie, par le Dr. Harrington.

Nos moyens d'instruction dans les sciences naturelles ont reçu une aide puissante par le don de \$20,000 qui a été fait à la chaire de géologie Logan. Sir Wm. B. Logan, de concert avec son frère, M. Hart Logan, avait déjà affecté une somme de \$2,000 à cet objet, il y a ajouté, l'an dernier, la somme ronde de \$18,000, pour parfaire, avec les autres souscriptions la dotation de cette chaire.

La chaire instituée par Sir W. E. Logan ne sera pas seulement un monument distingué des travaux importants de ce pionnier de la géologie au Canada; ce sera encore un moyen efficace de former des savants dignes de marcher sur ses traces.

Une autre libéralité qui mérite également d'être mentionnée, est la bourse Scott, fondée par la Société calédonienne de Montréal, en mémoire de Sir Walter Scott et dotée de \$1,100. Le revenu de cette somme est donné en bourse annuelle dans le département des sciences appliquées, en rapport avec l'étude de la langue et de la littérature anglaises.

Nous enregistrons aussi avec plaisir la première gratification de ce genre faite à l'école normale McGill, par le don d'un prix annuel de \$40 et d'un livre convenable, au meilleur élève de la première classe. Ce don est dû à la libéralité de M. J. E. Wilson, ancien élève de cette école, qui a voulu exprimer ainsi sa reconnaissance pour les bienfaits qu'il a reçus de notre institution.

Le "McGill college Book Club" est une association composée de personnes qui se cotisent pour l'achat des publications nouvelles les plus importantes. Lorsque ces ouvrages sont lus, ils sont déposés à la bibliothèque de l'université qui, en retour, donne aux membres du club, pour ce qui concerne l'accès à la bibliothèque, les mêmes privilèges que ceux qu'elle accorde aux gradués. Non seulement ce club contribue à entretenir le goût de la saine littérature, mais il a déjà augmenté notre bibliothèque de 506 volumes des meilleurs ouvrages modernes.

Par les efforts actifs de M. F. S. Barnjum, chargé d'enseigner l'exercice militaire et la gymnastique, une compagnie de volontaires a été déjà organisée parmi les élèves, et nous espérons pouvoir en compléter une seconde avant la fin de la session. Ce mouvement a été sanctionné et encouragé par l'université, sur le principe que c'est un excellent moyen de former les jeunes gens pendant leur séjour ici, et de les mettre en mesure, dans la partie de la province qu'ils auront plus tard pour demeure, de prendre une part importante à la défense du pays, si la chose devenait nécessaire.

L'augmentation constante du nombre des élèves et les nouvelles études introduites dans le département des sciences appliquées exigent aujourd'hui l'agrandissement des classes et des laboratoires de la faculté des arts. Nous espérons que cet ouvrage sera commencé dans le cours de la présente année.

Dans le rapport ci-dessus, nous avons mentionné surtout

les parties saillantes de ce que nous avons fait. Beaucoup d'améliorations dans les affaires de détail ont nécessairement été passées sous silence. Le cours régulier d'éducation et d'instruction, dans toutes les branches enseignées par l'université, a, d'ailleurs, été poursuivi, croyons-nous, avec toute l'énergie et le succès accoutumés.

(Signé)

CHARLES DEWEY DAY, D. C. L.,
Chancelier.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'instruction publique.

Québec, 28 Fév. 1873.

ANNEXION A NOUVELLE POUR FINS SCOLAIRES DES ARRONDISSEMENTS D'ÉCOLES NO. 1 ET NO. 2 DE SHOO LBRED, FORMANT CI-DEVANT LA MUNICIPALITÉ DE ST. JEAN L'ÉVANGÉLISTE.

Le lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil du 15 du courant, regarder l'ordre en conseil du 29 octobre dernier comme non venu et annexer les arrondissements d'écoles no. 1 et no. 2 de Shoolbred à Nouvelle pour fins scolaires, nonobstant toutes autres limites que peuvent avoir ces localités pour autres fins.

CHANGEMENT DES LIMITES DE CERTAINES MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Le lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 5 du courant, faire les changements de limites ci-après indiqués dans les municipalités scolaires suivantes, savoir :

Comté de Mégantic—Inverness—Distraire de la dite municipalité, la partie des lots nos. vingt, vingt et un et vingt deux du onzième rang, qui se trouve du côté nord-est de la rivière Bécancour, et l'annexer à la municipalité de Nelson pour fins scolaires.

Comté de Missisquoi—Notre Dame des Anges et St. Damien.—Annexer à Damien les lots nos. onze, douze, treize et quatorze de la dixième concession de Stanbridge, et à Notre Dame des Anges, le lot no. seize de la huitième concession de Stanbridge, cent cinquante acres du lot no. quinze de la neuvième concession et le lot no. seize de la même concession, la ligne de division devant être, dans la huitième concession, celle qui divise le lot no. quinze du lot no. seize; dans la neuvième, celle qui divise le terrain de Guillaume Francis DesRivières, écrivain, de celui de M. Joseph Carrière dans le lot no. quinze.

Comté de Portneuf—St. Raymond—Distraire de Ste. Catherine de Fossambault, une partie des dixième, onzième et douzième rangs de la seigneurie de Fossambault, bornée comme suit; savoir: vers le nord-est aux terres non concédées vers le nord-ouest, au canton de Gosford, vers le sud-ouest, à la seigneurie de Mont-Louis, et vers le sud-est au Lac Sergent, et l'annexer à St. Raymond.

NOMINATION DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Le lieutenant Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil du 6 du courant, faire la nomination suivante de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Saguenay—Rivière Ste. Marguerite, MM. Louis Gravel, snr., William Gravel, jnr., Pierre Gauthier, Napoléon Gauthier et Johnny Jourdain.

Le lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 5 du courant, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Chambly—St. Basile le Grand—Joseph Octave Leduc, écrivain, en remplacement de M. Joseph Dufresne.

Comté de Champlain—Ste. Flore—M. Louis Clement en remplacement de M. Joseph L. Auger.

Comté de Charlevoix—Eboulements—M. Isidore Tremblay en remplacement de M. Joseph Duchesne.